

APPEL DE CHARTRES

NOTRE-DAME DE CHRÉTIENTÉ

EDITO

JOSEPH DARANTIÈRE

Chers pèlerins,

Chartres sonne, Chartres nous appelle !

Nous nous retrouverons samedi pour ces trois jours de marche vers Notre-Dame. Trois jours de prières, de chants, de joie. Trois jours de conversion de nos cœurs, de sacrements, de recueillement. Trois jours pour déposer "tout soucis du monde" et se tourner vers l'essentiel, comme l'indique le thème choisi cette année : **L'Eucharistie, salut des âmes.**

Vous l'avez sans doute compris, nous serons très nombreux cette année et il y a quelque chose d'inédit dans ces contraintes matérielles qui obligent à fermer les inscriptions avant même de débiter, mais notre pèlerinage ne repose pas sur ces seules conditions : nous serons également nombreux par la communion des Saints, par les pèlerins non-marcheurs, par le chapitre des anges gardiens et toutes les communautés religieuses en prière durant cette fête de Pentecôte.

Nous serons nombreux aussi par le grand nombre de nouveaux pèlerins qui nous rejoignent : accueillez-les ! Tendez-leur la main lorsque la fatigue se fait sentir, Partagez le port des bannières dans vos chapitres et le réconfort lors des pauses méritées.

Vous verrez dans ce numéro l'édito de l'abbé de Massia, notre aumonier général, qui nous invite à nous laisser saisir par Dieu. Thibaud Collin quant à lui nous propose une réflexion sur l'exemple de Jeanne d'Arc et le cœur de sa mission : rendre la France à Dieu !

Enfin, la rubrique portrait de pèlerin vous fera découvrir Mathias Théry et le chœur Lux Amoris, une initiative au service du chant sacré, du bien et du beau, un témoignage sur la prière par le chant.

Bonne lecture, à samedi et que Dieu vous bénisse !



DANS CE NUMÉRO

LE MOT DE L'AUMONIER GÉNÉRAL

Abbé Jean de Massia,
*Aumônier général du pèlerinage
Notre Dame de Chrétienté*

LA LEÇON DE POLITIQUE DE JEANNE D'ARC

Thibaud Collin,
Philosophe

PORTRAIT DE PELERIN : LE CHOEUR LUX AMORIS

*Entretien avec Mathias
Théry, président du chœur*

NOS RECOMMANDATIONS DE LECTURES



LE MOT DE L'AUMONIER GÉNÉRAL

Abbé Jean de Massia



Ami pèlerin,

Plus que quelques jours pour préparer ce 41ème pèlerinage de Chrétienté, qui verra s'élancer des milliers de pèlerins depuis les rues ensommeillées de la capitale pour rejoindre la Beauce, et Notre Dame. Si la préparation matérielle de cette marche hors du commun demande du temps et de l'attention, n'en néglige pas pour autant la préparation de ton âme : car un pèlerinage est d'abord pour elle. C'est elle qui aspire à la conversion, au changement, à cette respiration nouvelle et salutaire que procure chaque année, immanquablement, l'aventure de Chartres. Il faut que tu saches, avant de marcher, pourquoi tu marches ; il faut que tu connaisses, avant de prendre la route, le but que tu te proposes d'atteindre. Mille motifs ont pu te pousser à t'inscrire au pélé : un seul doit te pousser à marcher, celui de chercher et trouver Dieu. Un pèlerinage efficace est un pèlerinage où l'on ose se mettre face au Seigneur, avec son péché et sa peine, ses intentions de prières et ses désirs. Charles Péguy avait magnifiquement exprimé comment la route de Chartres exposait l'âme au risque de rencontrer Dieu, d'être retourné et converti par lui, lorsqu'il décrivait cette marche « où rien ne cache plus l'homme de devant Dieu, où nul déguisement ni du temps ni du lieu, ne pourra nous sauver, Seigneur, de votre chasse. »

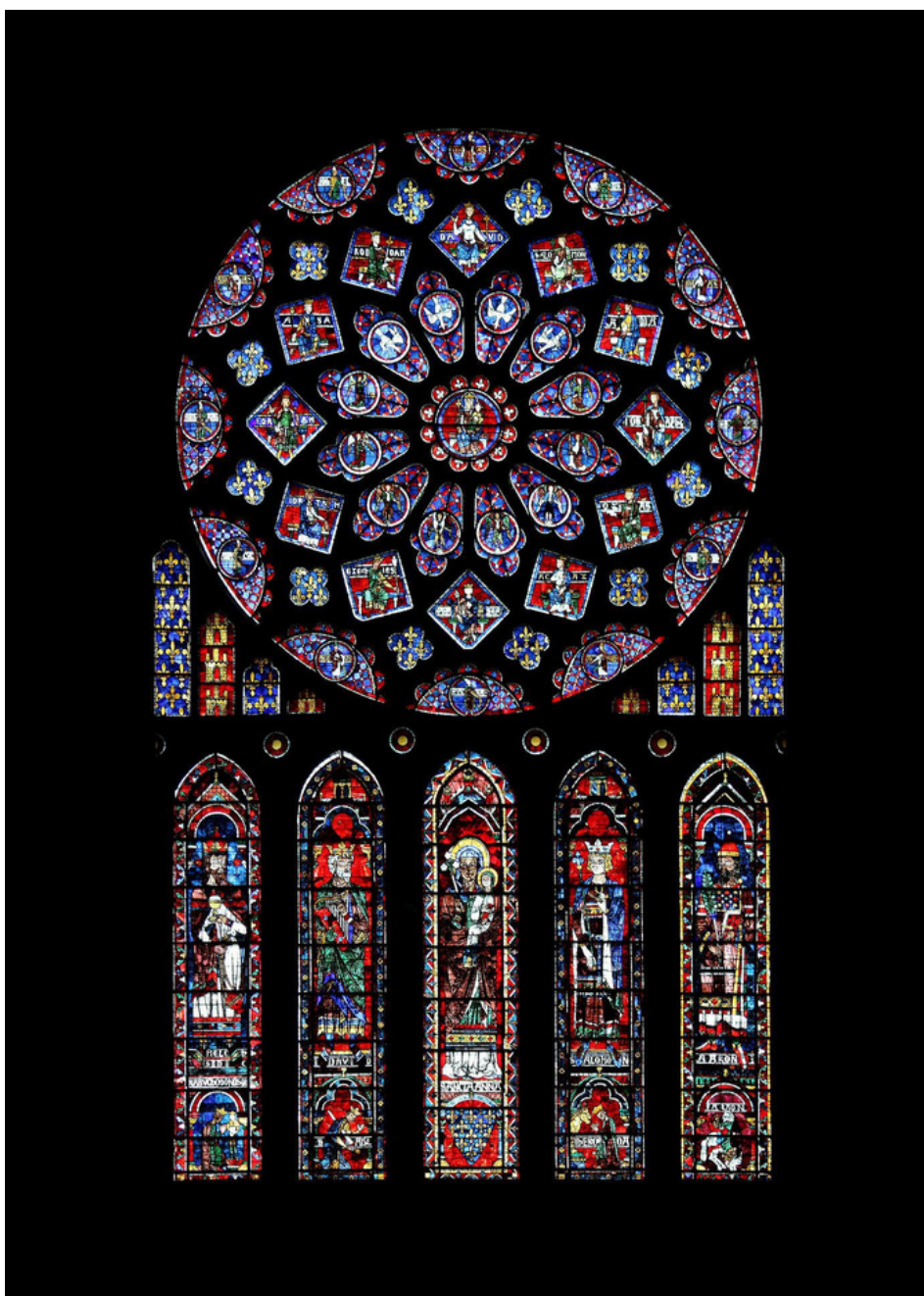
Aller à Chartres, c'est prendre le doux risque d'être rattrapé par Dieu. Pourvu que notre cœur, quel que soit son état, soit d'accord pour se laisser saisir. Ami pèlerin, profite pendant ces trois jours de cette nourriture spirituelle unique à travers les méditations, le chapelet, la pénitence acceptée joyeusement, l'entretien avec le prêtre, la confession, l'eucharistie : tout est en place pour que ce pèlerinage devienne le lieu et le temps de ta sanctification ; il ne manque plus que toi, et ta bonne volonté.

Parmi les grâces qui pleuvront cette année sur la colonne, j'en retiens



deux : la première et la plus importante, c'est cette adoration eucharistique sur le bivouac de Gas, le dimanche soir, qui commence à 21h15, et se continue toute la nuit jusqu'à 4h du matin. Ne rate pas ce temps : en cette année où nous méditerons sur « L'Eucharistie, Salut des âmes », sois convaincu que ton salut et ta joie passent par l'Eucharistie et l'adoration du Seigneur, Bien suprême qui seul peut t'apporter la vraie joie et la vraie paix.

La deuxième, c'est la présence historique de la relique du chef (crâne) de saint Thomas d'Aquin pendant le pèlerinage, et l'indulgence plénière attachée à sa vénération. Saint Thomas était un pèlerin, lui qui a traversé toute l'Europe à pied pour communiquer la Vérité qu'est le Christ, et qui résumait toute la vie chrétienne comme étant un « reditus » : un retour, une marche vers Dieu qui nous a créés. Lorsque le Christ, lui apparaissant, demanda à saint Thomas quel cadeau il voulait comme récompense de son service et du juste enseignement qu'il avait donné à propos de l'Eucharistie, le saint répondit simplement : « Domine, non nisi te » : Rien à part vous, Seigneur. Nous aussi, en venant à Chartres, nous ne cherchons rien, sinon Vous, ô mon Dieu."





Thibaud Collin, philosophe

LA LEÇON POLITIQUE DE JEANNE D'ARC



Le mois de mai est appelé « le mois de Marie » mais il pourrait aussi être appelé « le mois de Jeanne ». En effet, entre le 8, le 14 et le 30 mai, plusieurs occasions civiles et liturgiques sont offertes pour la fêter.

Pourquoi encore une fois faire mémoire de la geste de sainte Jeanne d'Arc ? Pourquoi si ce n'est parce que le temps que nous vivons exige de nous des choix et une détermination dont Jeanne demeure pour nous, catholiques français, l'exemple magnifique ? Mais aussi parce que cet exemple est porteur d'un message, on pourrait même dire d'une doctrine théologique sur l'ordre politique. En quoi celle-ci est-elle plus que jamais d'actualité ?



Notre régime politique ne cesse de progresser dans la transgression de la loi naturelle. Ce terme désigne l'ensemble des préceptes que la raison pratique énonce concernant les biens essentiels vers lesquels l'être humain est incliné de par sa nature. La loi naturelle constitue ainsi les principes premiers de la justice. Or à l'aune d'un tel critère, on ne peut que déplorer aujourd'hui la négation de biens constitutifs de la vie commune. Jugeons-en.

Le projet de constitutionnalisation d'une prétendue « liberté » d'avorter vient bafouer le respect de ces êtres humains innocents que sont les enfants à naître. Le projet tendant à légaliser un prétendu « droit » à être assisté dans son désir de suicide subvertit diaboliquement le devoir de bienveillance envers une personne en fin de vie. Enfin, la validation en décembre dernier par le Conseil d'Etat de la loi remettant en cause la responsabilité des parents à pourvoir à l'instruction de leurs enfants nie, sous le prétexte fallacieux de la lutte contre le « séparatisme », le droit naturel le plus élémentaire. Notre régime politique est à la fois autoritaire et libertaire. Au nom de la lutte contre toutes sortes de « phobies » dont seraient victime des « minorités », il s'immisce toujours plus dans la société civile pour imposer une anthropologie nihiliste. Il est devenu le meilleur agent de

promotion de la déconstruction anarchiste des années 1970. Est-ce un gauchissement d'un projet à l'origine sain ou bien l'épanouissement d'une logique ayant sa racine dans ses principes premiers ?

Nous assistons à la radicalisation de ce qui était en germe dans le refus par la philosophie politique moderne de reconnaître que le pouvoir politique ne peut recevoir son autorité que de Dieu. Ce qui le fonde dans sa légitimité mais aussi lui fixe des limites intangibles. En déclarant que le pouvoir politique n'est que l'expression d'un peuple « souverain », notre régime a de fait décidé que la liberté humaine est la mesure du bien, réduite à une revendication illimitée de droits et d'intérêts individuels.

Au cœur de la mission de Jeanne, il y a bien sûr la levée du siège d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, mais il y a aussi un acte que l'on ne peut sous-estimer : la donation par le roi du royaume de France à Dieu. Lors du procès en nullité, le duc d'Alençon, témoin oculaire d'une rencontre entre Jeanne et le roi le 26 février 1429, dit ceci : « Alors Jeanne adressa plusieurs requêtes au roi, et entre autres pour qu'il donnât son royaume au Roi des cieux : après cette donation le Roi des cieux agirait comme il l'avait fait pour ses prédécesseurs, et le remettrait dans son état antérieur. » Jeanne confirme à Charles qu'il est bien le roi légitime et non pas un bâtard déshérité par le traité de Troyes. Comme le dit l'abbé Jacques Olivier : « Le salut du royaume est dans le seul recours à Dieu qui en fixe la condition : la donation du royaume lui-même. Ce don fait à Dieu, à la demande de Jeanne, alors héraut de Dieu, est une reconnaissance libre et une acceptation volontaire par le roi, en son nom et au nom du peuple qu'il représente, de l'autorité légitime de Dieu sur son royaume, comme sur toute société humaine. (...) Jeanne demande au dauphin qu'il comprenne intimement qu'au-delà d'une royauté théorique, Dieu veut régner concrètement sur la France par son intermédiaire. C'est la condition nécessaire pour que Dieu remette le royaume dans son état antérieur[1] ».

Puisse l'espérance de Jeanne inspirer notre prière et notre action pour que Dieu n'abandonne pas notre pays où il y a encore « grande pitié » [2].

[1] Le prophétisme politique et ecclésial de Jeanne d'Arc, Le Cerf, 2021, p. 356-357

[2] Une neuvaine de jours est organisée par Jeanne2031 du 22 au 30 mai. Pour s'y inscrire : <https://hozana.org/communaute/11547-neuvaine-a-jeanne-d-arc-pour-la-france>



Entretien avec Mathias Théry

COEUR LUX AMORIS

Mathias Théry merci de consacrer un peu de votre temps aux lecteurs de L'Appel de Chartres. Vous dirigez le Chœur Lux Amoris à Paris, quelle est son origine et sa spécificité ?

Nous avons créé ce chœur il y a cinq ans avec un petit groupe d'amis et avons été accueillis à la paroisse Saint-Roch. Les deux objectifs du chœur à l'époque, et de l'association aujourd'hui à travers toute ses activités sont la promotion de la musique sacrée dans le cadre liturgique et la formation. Notre spécificité est de fonctionner comme un chœur paroissial, c'est-à-dire en acceptant des choristes de tous niveaux, tout en ayant une exigence particulière qui permet à chacun de donner le meilleur de soi-même et de progresser. N'ayant pas un engagement paroissial hebdomadaire, nous pouvons prendre le temps de travailler en détail le chant grégorien, la polyphonie sacrée et le chant d'assemblée, et sommes en mesure de répondre à des demandes ponctuelles (fêtes paroissiales, messes pour des associations, mariages, veillées de prière...), notamment dans des paroisses qui ne sont pas ou

plus habituées à ce répertoire.

Nous sommes également les seuls à proposer des formations de musique sacrée sous forme de cours du soir, dans le cadre de l'Ecole Lux Amoris. L'objectif reste le même : permettre à des musiciens d'Eglise de se familiariser avec le répertoire de la musique sacrée et de se former sérieusement en chant, direction de chœur, chant grégorien, orgue et d'autres.

Pourquoi avoir choisi ce nom, Lux Amoris ?

Dans la liturgie, le chœur ou schola remplit un rôle d'intermédiaire entre le sanctuaire et l'assemblée. La messe est le moment pendant lequel le ciel et la terre se rejoignent : le Christ pleinement homme s'offre à son Père avec nous et la création tout entière, et le Christ pleinement Dieu se donne à son peuple dans l'eucharistie. Le rôle du chœur est donc à la fois de porter la prière de l'assemblée comme une offrande d'amour au Père, mais également, par la beauté des textes et des chants, de donner aux âmes à voir un rayon de la lumière divine. Voilà rapidement la richesse de ce nom Lux Amoris : la lumière de l'Amour.

Combien de membres comptez-vous aujourd'hui ? Comment est-ce organisé ?

Alors, au chœur nous avons une trentaine de chanteurs qui répètent à Saint-Roch tous les jeudis soir. Avec le chœur, nous chantons des messes régulières dans



plusieurs paroisses parisiennes : Saint-Roch (Paris 1er), Notre-Dame des Otages et le Cœur Eucharistique de Jésus (Paris 20ème). Nous répondons également à des sollicitations ponctuelles pour des messes ou veillées de prière et organisons aussi nos propres veillées de prière.

Pour la cinquième fois cette année, nous organisons une route chantante début août. Pendant 10 jours nous marchons le matin en pèlerinage vers un sanctuaire marial et chantons l'après-midi pour préparer une veillée de prière finale. Nous nous mettons au service des paroisses dans lesquelles nous passons pour la messe et une petite veillée le soir, afin de faire résonner la musique sacrée dans des voûtes et des chœurs qui n'en ont pas entendue depuis bien longtemps. Cette année nous marcherons du 3 au 12 août vers Lourdes.

Également, chaque hiver nous avons la retraite grégorienne Lux Amoris, en partenariat avec le réseau grégorien et le centre spirituel de la Lucerne en Normandie. C'est la seule retraite où les participants chantent l'office eux même et peuvent ainsi chanter le grégorien comme une prière tout en progressant. Et comme toute bonne retraite : calme, bons repas et présence de notre aumônier, chanoine de Lagrasse.

Enfin, depuis deux ans nous avons une école de musique sacrée qui dispense des cours du soir, individuels ou collectifs. Cette école est pensée pour correspondre aux besoins de ceux qui travaillent et qui rendent service dans leur paroisse. Être chantre, organiste, chef de chœur, compositeur... Tout cela ne s'improvise pas. Nous travaillons avec des musiciens

professionnels dont l'enseignement permet aux catholiques de mieux servir et au niveau artistique de monter comme nous y encourageons tous les papes du XXe et du XXIe siècle. L'école Lux Amoris organise également des conférences, des master classes et des sessions de formation en province, afin que chacun puisse trouver une formule qui lui convient.

Au total, depuis 5 ans, plus de 80 personnes ont progressé au sein du chœur, 73 ont participé aux routes Lux Amoris, 59 aux retraites grégoriennes, l'école a formé une quarantaine d'élèves et la première session de formation a compté 12 participants.

Est-ce que Lux Amoris intervient uniquement en région parisienne ou bien peut-on vous retrouver ailleurs en France ?

Les activités régulières du chœur ont lieu dans le diocèse de Paris, au service duquel nous sommes naturellement. Nous sortons de Paris pour des week-ends de travail ou de cohésion et chantons alors pour la paroisse qui nous accueille, jusqu'à Anvers notamment. Les mariages nous font voir également un peu du pays ! Entre ces week-ends et les autres activités de l'association, cela nous permet d'avoir un solide réseau de curés, de paroisses, de sanctuaires à travers la France qui aiment la beauté du chant sacré et pour lesquels nous prions.

Vous-mêmes, êtes-vous exclusivement dédié à ce chœur ou avez-vous d'autres activités ?

Bien que je sois encore étudiant au conservatoire, la



direction de chœur est mon métier donc j'ai heureusement d'autres activités. J'ai des responsabilités de chantre et chef de chœur à la paroisse Saint-Roch et m'occupe d'une maîtrise à Vernon, en Normandie, que nous avons créée en septembre dernier. Je participe aussi à des productions « profanes » avec des chœurs au conservatoire en chantant ou dirigeant.

Quels sont les projets, en cours ou à venir, de Lux Amoris ?

Tout d'abord au début de l'été, nous organisons une académie internationale de musique sacrée à Saint-Roch. En partenariat avec l'association américaine The Catholic Sacred Music Project, cet évènement réunira pendant une semaine des musiciens professionnels qui travaillent pour l'Eglise dans le monde entier. Chefs de chœurs, maîtres de chapelle, chantres, organistes, nous chanterons ensemble messes et offices et bénéficierons de master classes de perfectionnement. La semaine se finira par une soirée de gala avec un concert spirituel le vendredi 7 juillet à la paroisse Saint-Roch, puis la messe finale célébrée en l'honneur de la Vierge-Marie le samedi 8.

Ensuite, nous allons entrer dans une période plus calme, après avoir lancé de nombreux projets cette année. Notre objectif est de faire vivre l'association au quotidien avec des activités liturgico-musicales enthousiasmantes pour le chœur, consolider la formation à l'école avec éventuellement davantage de

conférences et de master-classes. Notre première session de formation à côté d'Avignon fut un franc succès musical, spirituel et humain, nous allons sans doute continuer d'organiser ce genre d'évènements.

Un mot pour nos lecteurs et pèlerins de Chartres ?

Chantez ! Chantez en marchant, chantez en priant le chapelet, chantez à la messe, chantez à l'adoration, chantez en vous lavant le matin, chantez en cherchant votre sac le soir, chantez à la veillée, chantez en faisant la queue pour les toilettes, chantez quand vous avez mal aux pieds, chantez quand un enfant tire sur votre sac, chantez en attendant une voiture balai, chantez en montant vers Notre-Dame de Chartres. Chantez fort, chantez généreusement, chantez de tout votre cœur, quelle que soit la qualité de votre voix et quoi qu'en pensent vos voisins. Le chant est le langage de celui qui aime nous dit Saint Augustin, le saint patron de Lux Amoris. Et si vous voulez progresser et servir, venez voir un peu à Lux, il y a des pauses saucisson chez nous aussi.

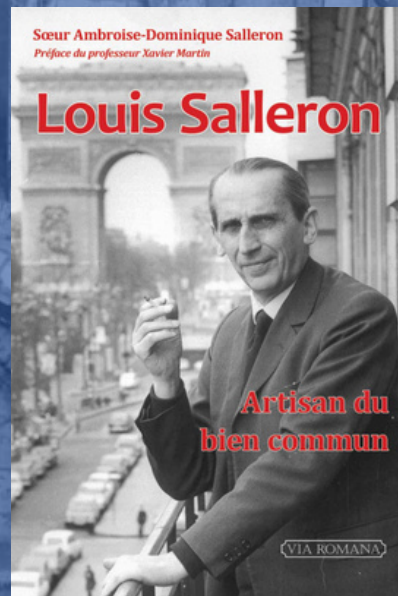
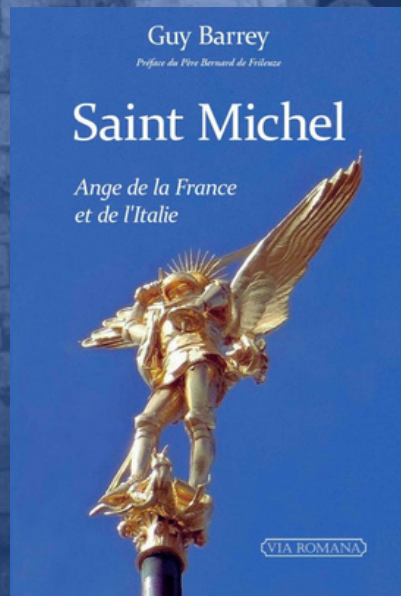
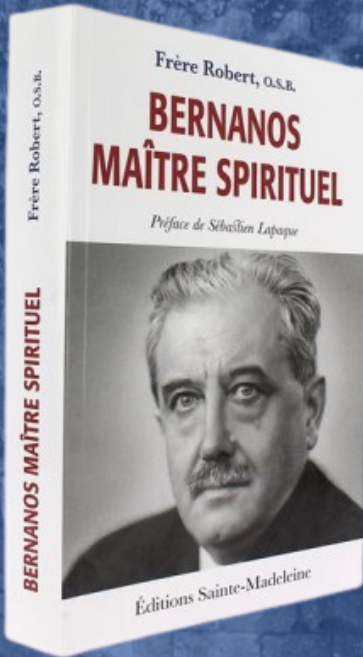
"Chantez ! Chantez en marchant, chantez en priant le chapelet, chantez à la messe, chantez à l'adoration, chantez en vous lavant le matin, chantez en cherchant votre sac le soir..."

 <https://www.luxamoris.fr/>



NOS RECOMMANDATIONS DE LECTURES ET ÉVÈNEMENTS

(CLIQUEZ SUR LES LIVRES)





ASSOCIATION
NOTRE-DAME
DE CHRÉTIENTÉ

NOTRE-DAME DE PARIS,
PRIEZ POUR NOUS,
NOTRE-DAME DE CHARTRES,
PRIEZ POUR NOUS,
NOTRE-DAME DE LA SAINTE
ESPÉRANCE, CONVERTISSEZ-
NOUS !